

<p style="text-align: center;"><b>LES RELATIONS POSTALES entre le CONGO BELGE et le CONGO FRANÇAIS</b></p>
--

**Par Philippe LINDEKENS**

En tant que collectionneur de l'histoire postale du Congo Belge, je me suis depuis toujours intéressé aux relations postales de notre ex-colonie belge avec les autres colonies limitrophes, dont le Congo français.

Suite à la convention de Berlin de 1885 où le continent africain fut partagé entre les « grandes puissances colonisatrices de l'époque », les relations entre colonies n'étaient guère courantes. Chacun chez soi et Dieu pour tous. Il est donc rare de trouver du courrier inter colonies et rare également de trouver des lettres ayant des marques de passage des autres colonies.

Voici le peu de chose que j'ai pu trouver en 23 ans de collection :

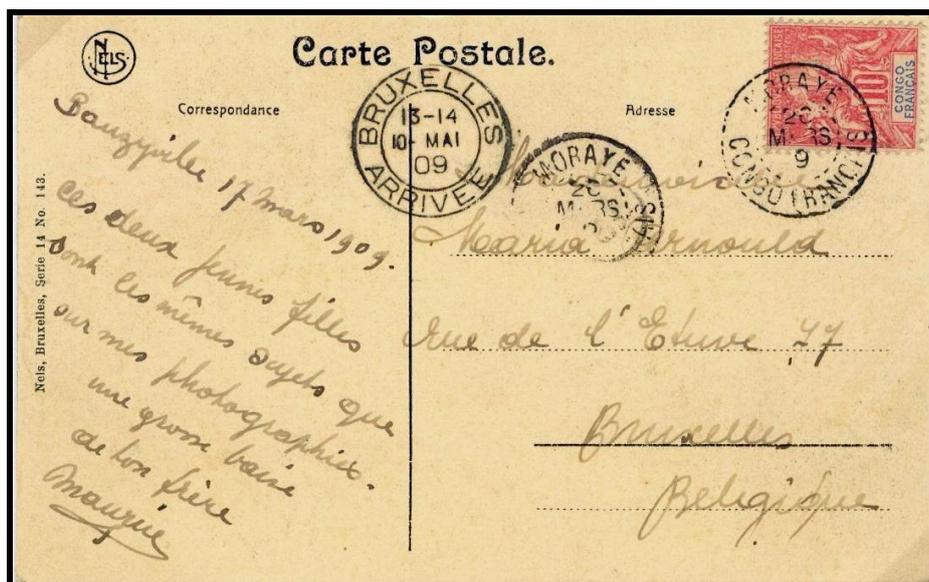
- Pli « frontière » (écrite au Congo Belge et postée au Congo Français)
- Demande de routage des colons français (Via Matadi – Congo Belge)
- Route postale inter colonies : transit par Congo Belge & inversement
- Voie maritime : courrier entre Belgique et Congo Belge, transitant par Libreville pour y prendre un paquebot de la ligne Loango à Bordeaux

**Pli « frontière »**

Sur le fleuve Congo, un certain nombre de postes se sont implantés au fil des ans et de la pénétration humaine vers le centre du continent africain. Bien souvent, ces postes, villages, villes eurent leurs frères jumeaux de l'autre côté du fleuve, frontière entre les 2 colonies. Le plus bel exemple est Léopoldville (coté belge – fondé en 1881 par Stanley - 1<sup>er</sup> bureau de poste le 1<sup>er</sup> mai 1889) et Brazzaville (coté français – fondée le 3 octobre 1880). Bien souvent, les populations locales y avaient déjà implanté leur village bien avant la création des postes ou comptoirs par les coloniaux.

On trouve parfois des cartes postales écrites d'un côté du fleuve et postées de l'autre côté, à mon humble avis pour 2 principales raisons :

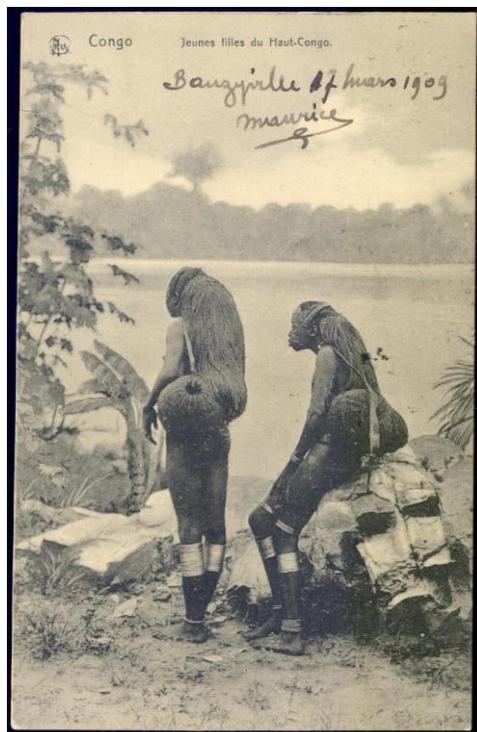
- Tourisme de l'autre côté de la frontière, envoi de carte postale et indication de l'adresse du « chez soi »
- Poster en face quand le bateau de sa colonie vient de partir pour gagner du temps, plutôt que d'attendre le suivant
- Gagner sur les tarifs postaux



**Fig 1 : Recto de la carte-vue du Congo Belge (série Nels) écrite à Banzyville le 17 mars 1909 à destination de Bruxelles où elle parvint le 10 mai.**

Affranchie à l'aide d'un 10c rouge série Groupe allégorie du Congo Français (utilisation tardive) et postée de l'autre côté du fleuve Congo à Mobaye le 22 mars 1909.

Tarif français : carte vue internationale = 10c. (gain de 5c car la carte vue internationale au Congo Belge est de 15c jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1910). A cette époque, le bureau de poste le plus proche de Banzyville est Libenge à 370 Km.



**Fig 2 : Verso de la carte-vue.**

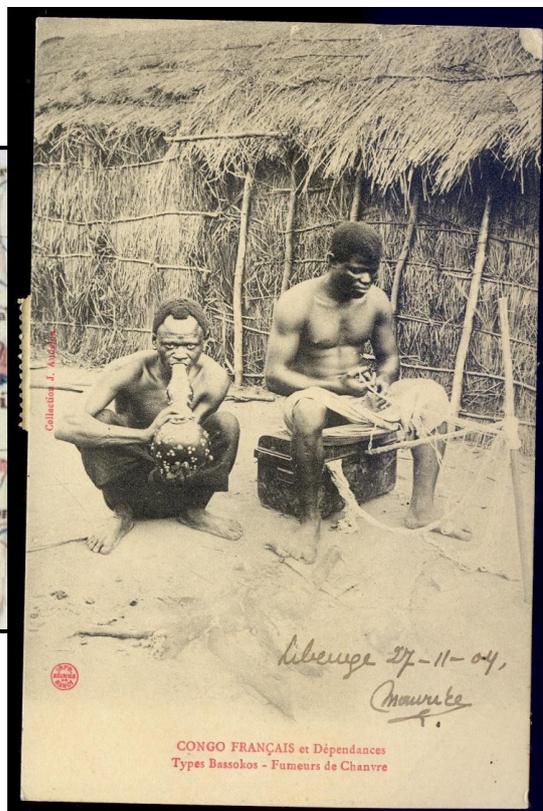
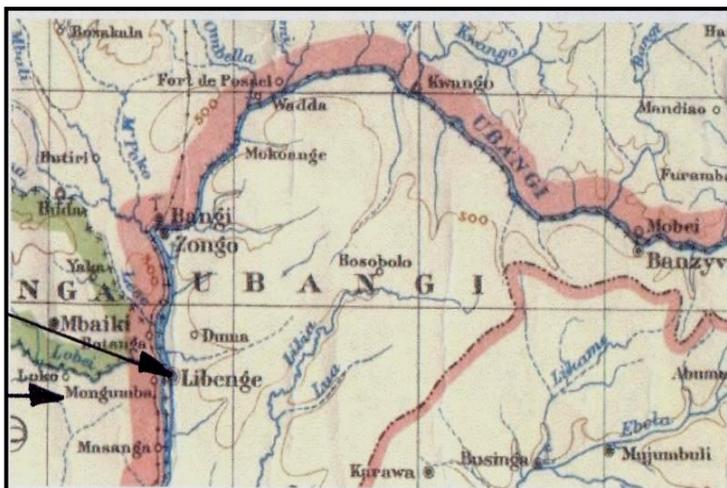


Autre exemple du même expéditeur belge :



**Fig 3 : Recto de la carte-vue du Congo Français (série Imprimeries Réunies de Nancy) écrite à Libenge le 27 novembre 1909 à destination de Bruxelles où elle parvint le 8 janvier 1910.**

Affranchie à l'aide du 2c panthère Congo Français (4x) et du 1c panthère Moyen Congo (2x) et postée de l'autre côté du fleuve Congo à Mongoumba le 29 novembre 1909. Tarif français : carte vue.



**Fig. 4 : verso de la carte-vue**

Un dernier exemple à classer sans doute dans le tourisme :



Fig 5 : recto et verso de la carte-vue du Congo Belge (Compagnie Maritime Belge) écrite à Kin (Kinshasa – faubourg de Léopoldville) à destination de Bruxelles (cachet de facteur belge à l'arrivée N° 782).



Affranchie à l'aide des 1c, 2c (2x) & 15c (2x) Panthère Moyen Congo et postée de l'autre côté du fleuve Congo à Brazzaville le 31 juillet 1920.

Voici maintenant un exemple dans l'autre sens, écrite au Congo français et posté au Congo Belge.

Fig. 6 : Entier postal de l'Etat Indépendant du Congo écrit à Brazzaville le 17 septembre 1897 à destination de Rotterdam où il parvint le 15 novembre.



L'entier est annulé le 22 septembre à Léopoldville ; il part de Léopoldville le 4 octobre et passa par Boma le 10/10/97. Entier international à 15c. (Hors tarif UPU)

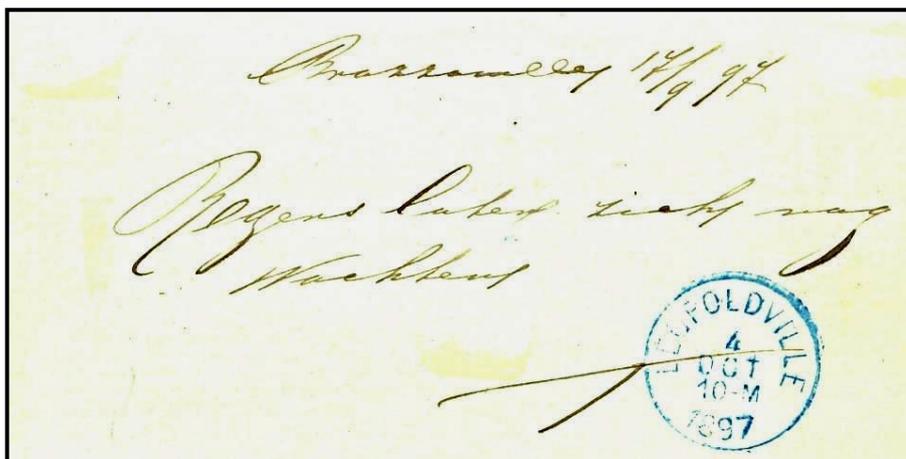


Fig. 7 : recto de l'entier postal illustré à la fig. 6.

**Demande de routage :**

- Congo Français – « Via Matadi Anvers » – par la Compagnie Maritime Belge (C.M.B.)



Fig. 8 : Lettre partie de Libreville le 9 octobre 1900 à destination de Plombières-les-Bains où elle parvint le 22 novembre.

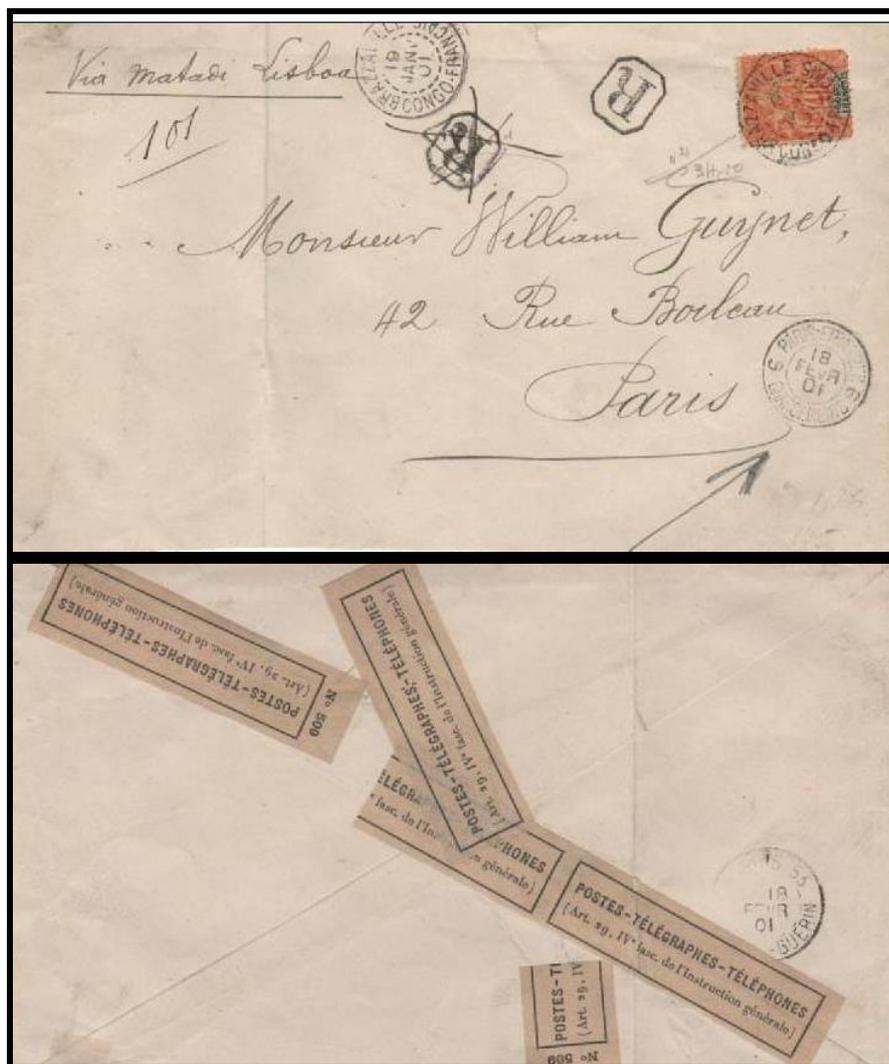
Tarif : Lettre vers la France = 15c.

Affranchissement : correct pour lettre de 0-15 gr : 15c. - bleu – Groupe Allégorie

Demande de routage de l'expéditeur « Via Matadi Anvers » ; cette lettre a donc pu prendre :

- le paquebot Stanleyville de la Compagnie Maritime Belge (C.M.B.) partie de Matadi le 31 octobre 1900 et arrivé à Anvers le 19 novembre
- le paquebot Ville de Maceio parti de Matadi le 21 octobre et arrivé à Bordeaux le 21 Novembre.

- Congo Français – « Via Matadi Lisbonne » – pour malle portugaise



**Fig. 9 : Lettre recommandée partie de Brazzaville le 19 janvier 1901 à destination de Paris où elle parvint le 18 février.**

Réparation pour cause de déchirures au verso à l'aide de 5 cachets gommés à Paris 53 le 18 février 1901.

Tarif : Lettre vers la France (15c.) + recommandation (25c) = 40c

Affranchissement : correct pour lettre de 0-15 gr : 40c. - rouge – Groupe Allégorie

Demande de routage de l'expéditeur « Via Matadi Lisbonne » ; cette lettre a donc pu prendre :

- le paquebot Albertville (2) parti de Matadi le 28 janvier et arrivé à Anvers le 17 février
- une malle portugaise

Recommandation sous N° 101

Curiosité : griffe « R » surchargé de la griffe triangulaire « T », le tout biffé par une croix à l'encre de chine ???? = toute explication est la bienvenue !.

- **Etat Indépendant du Congo « Via Bordeaux » – par la Compagnie des Chargeurs Réunis**



**Fig. 10 : Entier postal à 15c (tarif pour l'étranger) parti de Matadi le 2 mai 1897 à destination d'Ottensen / Altona / Allemagne où elle parvint le 28 mai ; passage par Boma.**

Demande de routage de l'expéditeur « Via Bordeaux – SS Ville de Maceio »

L'entier est acheminé par caboteur à Libreville le 6 mai 1897 pour en effet y prendre le “Ville de Maceio” qui partit de Libreville le 7 mai pour Bordeaux où il arriva le 26 mai.

Le prochain paquebot belge ne partait que le 2 juin ce qui justifie le choix.



**Fig. 11 : Entier postal à 15c (tarif pour l'étranger) parti de Matadi le 31 août 1897 à destination de Schaerbeek / Bruxelles / Belgique où elle parvint en octobre (jour illisible) ; passage par Boma le 1<sup>er</sup> septembre.**

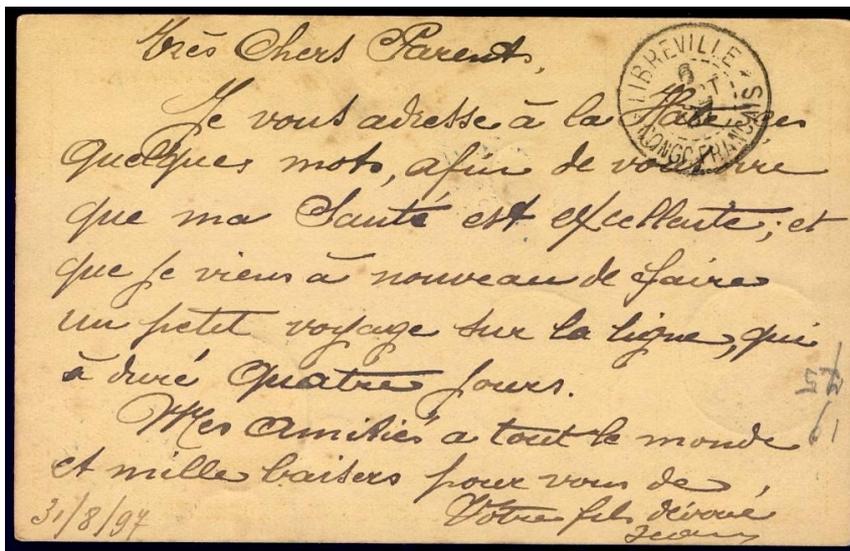


Fig. 12: recto de l'entier postal illustré à la fig. 11.

Demande de routage de l'expéditeur « Via Bordeaux »

L'entier est acheminé par caboteur à Libreville le 6 septembre 1897 pour en effet y prendre le "Ville de Pernambuco" qui partit de Libreville le 7 septembre (cachet « Loango à Bordeaux LL N° 1 » apposé par l'agent postal embarqué) pour Bordeaux où il arriva le 30 septembre.

Le prochain paquebot belge ("Albertville") ne partait que le 8 septembre ; ayant un voyage plus rapide que le "V. Pernambuco" (pour cause de moins d'escale), le choix est moins judicieux mais il semble que la poste a respecté la demande de routage de l'expéditeur

- Belgique « Via Bordeaux » – par la Compagnie des Chargeurs Réunis

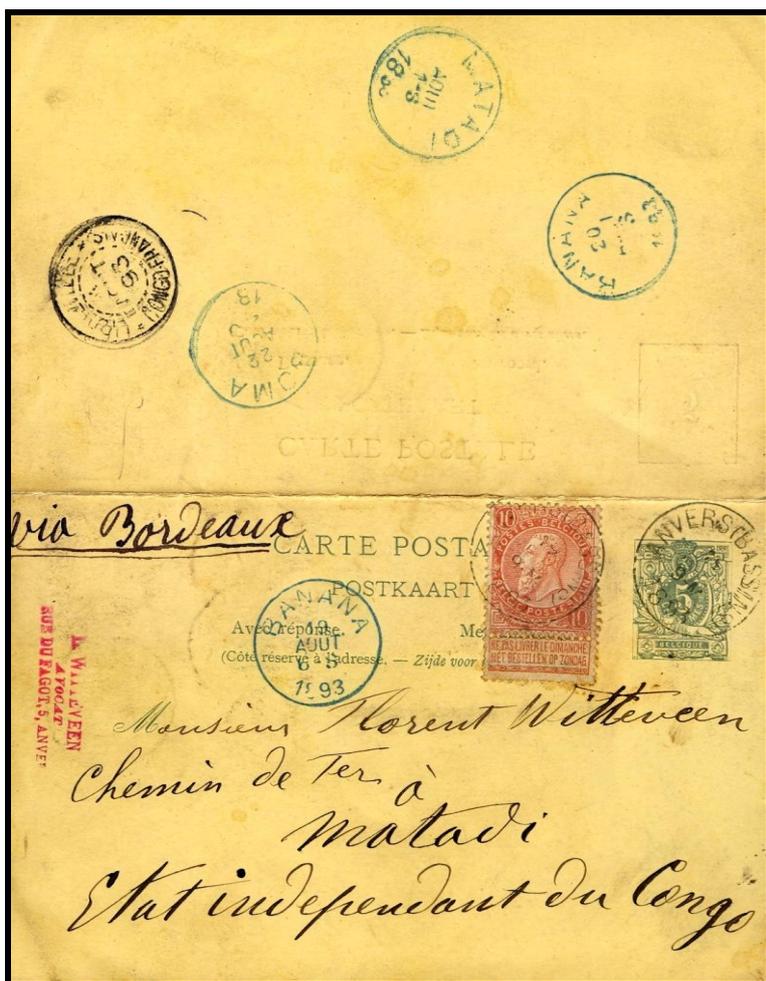


Fig. 13 : Entier postal belge (double – avec réponse payée) parti d'Anvers (Bassins) le 29 juin 1893 à destination de Matadi où il parvint le 23 août ; passage par Banana les 19 & 20/08 et Boma le 22 août.

Demande de routage de l'expéditeur : « Via Bordeaux »

L'entier y fut donc acheminé pour y prendre le paquebot "Ville de Maranhao" de la ligne Bordeaux à Loango ; l'entier fut débarqué à Libreville le 14 août 1893 pour être ensuite acheminé par caboteur jusque Matadi.

## Routes postales

Pour acheminer le courrier de l'Europe vers l'Afrique ou inversement, les services postaux ont dû rivaliser d'ingéniosité pour trouver des voies rapides, tenir compte des dates des départs / arrivées des divers paquebots faisant le trajet Europe / Colonies, jongler avec les escales et multiplier les moyens de transports (à pied, en pirogue, par chemin de fer, par caboteur, par paquebot, etc...)

Seules les marques de passage peuvent nous donner des indices des routes prises par le courrier, imaginées par les services postaux, cette fois sans demande particulière des expéditeurs. Il est clair aussi que ces demandes de routage des expéditeurs n'ont pas toujours été suivies à la lettre ; les services postaux ayant parfois préférés des moyens plus rapide d'acheminement.

En ce qui concerne les relations postales entre les Congo Belge et Français, les principaux liens sont :

- passage via Brazzaville / Léopoldville pour rejoindre le chemin de fer Léopoldville – Boma inauguré en juillet 1898 ; la liaison ferroviaire CONGO-OCEAN entre Brazzaville et Pointe Noire n'ayant été inaugurée qu'en 1934.
- passage par Matadi – lien avec un paquebot de la Compagnie Maritime Belge (C.M.B.)
- passage par Libreville – lien avec un paquebot de la ligne Bordeaux à Loango
- rejoindre le fleuve CONGO



Fig. 14 : Lettre non affranchie de Witen / Allemagne le 6 mai 1902 à destination de Lambaréné / Congo Français « via Cap Lopez » .

La lettre adressée à la Compagnie Maritime Allemande « Woermann & Co » est acheminée à Anvers / Belgique le 7 mai pour y prendre le paquebot Albertville (2) le 8 mai à destination de Boma où elle parvint 18 juin 1902. Elle embarqua ensuite sur le paquebot “Ville de Maranhao” de la ligne Loango à Bordeaux LL N°3 le 19 juin.

Mention manuscrite de taxation « T » au crayon bleu et griffe française « T » .

Raymond Salles signale que les paquebots de la ligne Loango étaient libre au-delà de Libreville. C'est à dire que l'agent postal était débarqué et que le bateau continuait sa route, devant revenir à Libreville pour la date contractuelle 1 mois après.

Il est fort probable que Boma & Matadi étaient déservis directement par ces paquebots. La lettre ci-dessus en est une illustration puisque elle reprend le ville de Maranhao à cette escale de Boma.



**Fig. 15 :** Carte-vue du Congo Français partie de Brazzaville le 18 mai 1905 à destination d'Anvers / Belgique où elle parvint le 16 juin.

Après traversée du fleuve Congo, elle embarqua dans le chemin de fer à destination de Boma où elle arriva le 20 mai (2 jours après le départ !) où elle fut acheminée par caboteur à Loanda / Angola le 23 mai pour y prendre une malle portugaise à destination de Lisbonne où elle parvint le 13 juin.

Moyen Congo, Congo Belge & Angola = 3 colonies étrangères d'AFRIQUE sur une même carte-vue = EXCEPTIONNEL & cachets de 5 pays différents !!!



**Fig. 16 :** Carte-vue partie de Libreville le 6 avril 1903 à destination de Putney / Londres / Angleterre où elle parvint le 12 mai.

Amenée par caboteur à Matadi le 15 avril pour y prendre le paquebot Anversville

## CURIOSITE – appel aux explications ????

Voici une lettre banale au verso.



Fig. 17 : Lettre recommandée partie de Matadi le 8 octobre 1917 à destination de Paris.

Tarif : lettre internationale (25c) + recommandation (25c) = 50c

Affranchissement : 50c brun-rouge & noir – émission Mols Bilingue de 1915

La curiosité vient du verso où se trouve un cachet violet :



**Explication :**

- 1) Ce cachet indiquerait un départ de l'A.E.F. pour transiter par Matadi. A-t'elle été acheminée non affranchie par porteur à Matadi pour y être alors postée en recommandé ? si oui pour quelle raison ?
- 2) La Belgique est envahie, les bateaux belges entre la Belgique et le Congo Belge sont moins réguliers. La lettre n'aurait elle pas été acheminée vers la colonie française pour être acheminée à Paris ?

Si vous avez déjà vu cela dans vos collections ou si vous avez une explication, n'hésitez pas à me contacter. Un grand merci à l'avance.

Transits par le Moyen Congo et le Congo Belge pour parvenir à destination.



Fig. 18 : Lettre administrative à émettre du Gouvernement Général de l'A.O.F. partie de Dakar / Sénégal le 18 janvier 1940 à destination de Kampala / Ouganda.

Passage par Pointe-Noire / Moyen Congo le 21 février, Brazzaville le 23 février, Léopoldville le 24 février et Albertville le 1<sup>er</sup> Avril (sur le Lac Tanganika) – traversée du continent africain d'Est en Ouest ; 4 colonies africaines sur la même lettre.



Fig. 19 : Lettre par avion (mention « par la voie la plus rapide ») partie de Bangui / Oubangui / Chari le 20 avril 1944 à destination de Durban / Afrique du Sud ; passage par Stanleyville le 24 avril et Elisabethville le 25 avril.

Voyage par ligne aérienne intérieure dans le Congo Belge puis d'Elisabethville vers Brohennill en Rhodésie pour y prendre l'avion des Imperial Airways vers l'Afrique du Sud.

Entier postaux servant de support

**Fig. 20 : Entier postal à 10c avec vue du Congo Belge servant de « support » et affranchie par un 30c « femme Bakalois » du Moyen Congo, partie de Brazzaville Plaine le 25 mars 1922 à destination d'Amsterdam / Pays-Bas. Cachet de facteur hollandais (C84) apposé à l'arrivée (par erreur sur le timbre).**

Le timbre du Moyen Congo n'ayant pas été apposé sur celui de l'entier, le postier de Brazzaville annula au départ, à la fois l'affranchissement réel mais aussi le timbre du support (il aurait dû mettre la griffe « O » pour signaler l'hors cours et son dateur à côté.)

**Etat Indépendant du Congo – courriers limitrophes**

Le Congo Français applique le même tarif pour la France que pour les autres colonies françaises soit :

- pour la lettre : 15c par échelon (de 15 gr)
- pour la carte postale : tarif généralisé à l'ensemble de l'international à 10c

Les autres pays sont au tarif UPU international soit 25c pour la lettre.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1910, le Congo Belge n'applique pas les tarifs de l'UPU ; en effet :

- la lettre est à 50c par « port » (= échelon de 20 gr) que ce soit pour la Belgique ou pour l'international
- recommandation = 50c.
- entier postal et carte-vue est à 15c quelque soit la destination internationale

**Mais à partir du 25 mars 1889, un nouveau tarif est créé pour les correspondances à destination de pays limitrophes au Congo Belge**, allant jusque Libreville au Nord et Mossamedes au Sud. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1899, ces limites seront étendues à la colonie britannique de la Cote d'Or au Nord et au Sud, à la colonie allemande du Sud-Ouest Africain.



- tarif des lettres = 25c.
- tarif des cartess-vues & entiers postaux = 10c.
- recommandation = 50c

*Les courriers limitrophes sont rarissimes pour les collectionneurs du Congo Belge ; pour ceux du Congo Français, ce sont des « incoming mail » tout aussi rares.*



Pour les collectionneurs du Congo Belge, les entiers et lettres annulées par des cachets maritimes des lignes françaises sont rares ; ces mêmes cachets apposés comme marques de passage apportent également une plus-value importante à la pièce concernée.

*Fig. 21 : Entier postal posté à bord du paquebot « Taurus » de la ligne Loango à Marseille L.M. N°2 en mars 1890 à destination de Libreville / Gabon où il parvint le 1<sup>er</sup> avril 1890.*

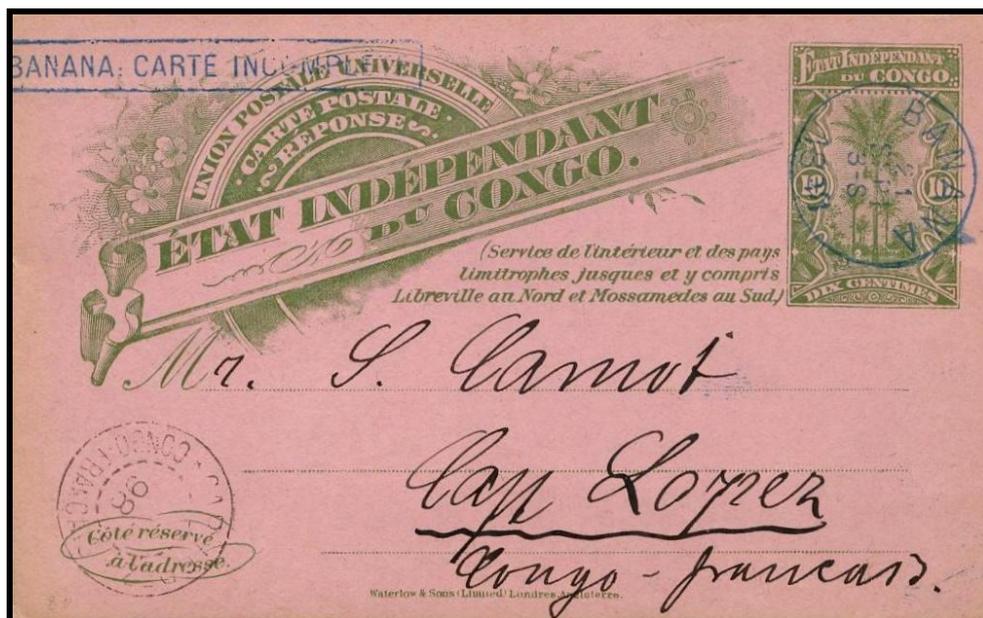


Fig. 22 : Entier postal (volet réponse uniquement) parti de Banana le 21 septembre 1898 à destination de Cap Lopez / Congo Français (date d'arrivée illisible)

La griffe encadrée BANANA CARTE INCOMPLETE fut apposée par le postier de Banana pour indiquer au destinataire que seul ce volet de l'entier double a été posté (des rumeurs de vol de volet réponse des entiers doubles par les employés postaux, ont amené la Poste à créer cette griffe).



Fig. 23 : Lettre partie de Leopoldville le 17 avril 1909 à destination de l'Institut Pasteur à Brazzaville.

Demande de recommandation de l'expéditeur & application par erreur de la griffe italique « *recommandé* ». Le postier n'a pas vérifié l'affranchissement au préalable et cela justifie qu'il n'a pas mis le numéro du recommandé (il aurait dû biffer sa griffe).

Tarif : 25c pour la lettre et 50c pour la recommandation ; lettre affranchie à 50c à l'aide d'un 10c carmin et d'un 40c vert-bleu – émission Mols surchargé manuellement CONGO BELGE (surcharge Locale type L5).

### Congo Français à destination du Congo Belge

Pour les collectionneurs de Congo Français, le Congo Belge fait partie des bonnes destinations car c'est un pays d'Afrique et ce n'est pas une autre colonie française.

Pour les collectionneurs du Congo Belge, le Congo Français est un « Incoming mail » difficile à trouver, comme tout autre pays africain. Toutefois, la valeur de ce genre de pièce est bien plus importante du côté Congo Belge que Congo Français (du moins pour la partie « Etat Indépendant du Congo », avant 1909).

Je collectionne ces « incoming mail » depuis plus de 20 ans et voici ci-dessous les rares pièces que j'ai pu trouver :



**Fig. 24 :** Entier double parti de Brazzaville à destination de Matadi où il parvint le 19 novembre 1899.

Le courrier est adressé à un médecin à bord du paquebot SS Philippeville de la Compagnie Maritime Belge.



*au verso*

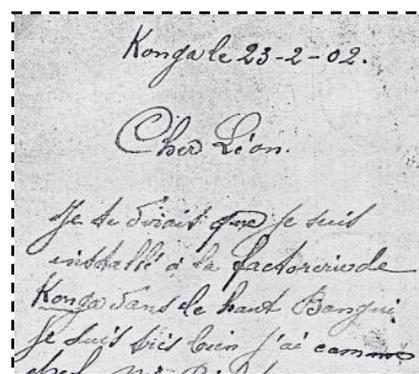
**Fig. 25 :** Lettre partie de Brazzaville le 16 Septembre 1901 à destination de Léopoldville où elle parvint le lendemain.

Tarif : lettre vers l'étranger à 25c. Affranchissement : correct pour lettre au 1<sup>er</sup> échelon de 0-15 gr :25c bleu – femme Balakois



**Fig. 26 : Entier double (volet demande uniquement) écrit à Kongo / Haut Oubangui le 23 février 1902 et oblitéré à Bangui le 25/02 à destination de Luki (Mayumbe).**

Passage par Brazzaville le 29 mars, Matadi le 1<sup>er</sup> avril et Boma le 4 avril. Sans doute transporté à Luki par le Chemin de Fer du Mayumbe. Pas de cachet d'arrivée ; cette localité n'ayant pas de bureau de poste à cette époque. Un bureau postal utilisera le cachet Gare de Luki qu'à partir de 1903.



**Fig. 27 : Entier postal parti de Brazzaville le 4 mai 1911 à destination de Matadi où il parvint le 6 mai.**

Affranchissement complémentaire Panthere 15c. (curieux d'avoir affranchi au tarif de la lettre vers l'étranger – le 10c de l'entier Groupe Allégorie suffisait)



**Fig. 28 : Enveloppe entier postal parti le 11 octobre 1914 (dateur illisible) à destination de Léopoldville où elle parvint le 5 nov.**

Passage par Brazzaville le 3 novembre.

Tarif : lettre vers l'étranger = 25c

Affranchissement :

- Entier à 10c Panthere Moyen Congo
- 15c Panthere Congo Français.